



**Canadian
Environmental Law
Association**
EQUITY. JUSTICE. HEALTH.

Punaises de lit et pesticides **Renseignements à l'intention des** **locataires en Ontario**

Nous sommes tous sujets à attraper des punaises de lit. Cependant, il est plus difficile de lutter contre elles dans une maison de chambres ou un immeuble à logements multiples, surtout dans les bâtiments mal entretenus, dans les logements où vivent plusieurs personnes et dans les espaces restreints très encombrés. Les punaises de lit peuvent être difficiles à voir, ne sont actives que pendant la nuit et peuvent facilement se cacher sous les planchers ou derrière les murs en mauvais état. Nous pouvons même les retrouver sur les meubles d'occasion, dans des boîtes ou sur des vêtements. Souvent, des mesures d'extermination seront nécessaires dans l'ensemble du bâtiment.

Les punaises de lit ne propagent pas de maladies, mais elles peuvent avoir un effet négatif sur la santé mentale et le bien-être. Le fait de gratter les morsures des punaises de lit peut provoquer des zébrures douloureuses qui peuvent s'infecter. Les démangeaisons et le stress peuvent perturber le sommeil, et l'utilisation de pesticides peut provoquer des maux de tête, des éruptions cutanées, encore plus de stress ou d'autres problèmes de santé. Les punaises de lit peuvent grandement nuire à votre qualité de vie. Ce problème doit être résolu rapidement et dans un esprit de coopération entre les locataires et les propriétaires.

La lutte contre les punaises de lit : une stratégie coordonnée

La lutte contre les punaises de lit passe par deux étapes connexes : éliminer les endroits où elles vivent et évacuer ou tuer les punaises vivantes et leurs œufs. Que vous décidiez de régler le problème vous-même ou que le propriétaire engage une firme d'extermination, il s'agit de votre domicile. Participez au processus et recherchez l'avis des autres sur la manière de procéder.

1. Éliminez les endroits où les punaises de lit peuvent vivre et préparez-vous à la lutte antiparasitaire

Avant de recourir à la lutte antiparasitaire, il faut rassembler tous les effets personnels et les objets encombrants et les ranger dans des sacs de plastique scellés afin d'isoler les insectes. Vous devrez aussi laver à la machine tous les tissus. Toutes les fissures ou

crevasses où se cachent les insectes, notamment dans les planchers, les murs et autour des fenêtres, doivent être nettoyées à l'aide d'un aspirateur puis colmatées. Vérifiez tous les matelas et les meubles, en particulier le long des coutures, et aspirez les insectes ou leurs œufs. Jetez immédiatement le sac de l'aspirateur, à l'extérieur, une fois le nettoyage terminé. Lavez tous les vêtements et la literie à l'eau chaude et séchez-les à la sècheuse à haute température. Conservez les vêtements et la literie propres dans des sacs en plastique propres et scellés jusqu'à l'élimination complète des punaises de lit.

2. Lutte antiparasitaire et pesticides : vous avez plusieurs choix

Certaines entreprises de lutte antiparasitaire utilisent le froid ou la chaleur extrême, parfois la vapeur, pour tuer les punaises de lit et leurs œufs. Ces méthodes sont très efficaces. Elles tueront les insectes et leurs œufs en un seul traitement. Les pesticides ne tuent pas les œufs et des traitements répétés peuvent donc être nécessaires. Notez qu'il faut être prudent avec les traitements à la vapeur. Vous devrez rapidement sécher l'excès d'humidité qui pourrait créer des moisissures. Les pesticides chimiques ne contiennent pas tous les mêmes ingrédients. Lisez attentivement les étiquettes. Utilisez cette fiche de renseignements pour vous aider à choisir les produits présentant le moins de risques.

C'est votre domicile : renseignez-vous et lisez les étiquettes

Les produits domestiques sont ceux que vous pouvez acheter dans votre quincaillerie locale. Les produits commerciaux ne peuvent être achetés et utilisés que par des entreprises de lutte antiparasitaire. Dans tous les cas, vous devez toujours lire l'étiquette. L'étiquette doit inclure le mode d'emploi et la liste des ingrédients actifs. Les ingrédients actifs sont les pesticides eux-mêmes contenus dans le produit et sont souvent répertoriés comme étant le « N° D'HOMOLOGATION (numéro attribué) LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES » ou le « N° D'HOM. (numéro attribué) LPA ».

L'utilisation d'une plus grande quantité de produits que ce qui est indiqué sur l'étiquette peut être dangereuse,

en particulier pour les enfants. Par exemple, il serait dangereux de pulvériser une pièce entière alors que l'étiquette indique qu'il suffit d'une application par petites touches dans les fissures et les crevasses.

Qui doit effectuer la pulvérisation, vous ou votre propriétaire?

En vertu de la *Loi sur les pesticides* de l'Ontario, il est illégal pour un propriétaire d'appliquer des pesticides dans votre domicile. Les propriétaires peuvent acheter des pesticides domestiques pour que vous les utilisiez, ou ils peuvent faire appel à une entreprise de lutte antiparasitaire qui utilise des pesticides commerciaux. Dans les deux cas, vous pouvez faire des choix éclairés sur les produits domestiques ou demander à participer au choix de produits commerciaux utilisés.

Faire des choix éclairés en matière de pesticides

Les règlements sur les pesticides et les instructions sur les étiquettes sont révisés au fur et à mesure que de nouvelles informations se présentent. Des interdictions ou des restrictions sur les pesticides sont en cours depuis le début des années 1990. Les pesticides qui sont spécifiquement utilisés à l'intérieur sont en cours d'examen au Canada au moins jusqu'en 2025. Certaines études récentes recommandent de restreindre davantage l'utilisation des pesticides, mais les nouvelles règles et les nouvelles étiquettes n'entreront pas en vigueur avant plusieurs mois, voire plusieurs années. Cependant, vous pouvez utiliser les renseignements ci-dessous pour éviter dès maintenant d'utiliser les produits à haut risque.

Les options en matière de pesticides autorisés contre les punaises de lit

Ingrédient actif des pesticides	Pourquoi faire ce choix?	Mesures de précaution
Solutions de rechange moins toxiques (rappelons également les options sans pesticides qui utilisent le froid ou la chaleur extrême)		
Dioxyde de silicium (ou : présente sous forme de terre de diatomées)	<ul style="list-style-type: none"> Produit chimique non toxique fabriqué à partir de minuscules créatures marines séchées. Poudre très fine qui perce l'insecte, le faisant se dessécher et mourir. Il est souvent nécessaire de répéter les traitements. 	<ul style="list-style-type: none"> La poudre fine peut constituer un irritant puissant pour les poumons. L'étiquette portera une mise en garde contre l'inhalation de la poussière.
Pyréthrinés	Propositions de réévaluation du gouvernement fédéral, en date de septembre 2020 : <ul style="list-style-type: none"> augmenter la période d'attente entre les applications; assurer une plus grande protection des enfants; annuler la nébulisation ou la pulvérisation des espaces. 	Il s'agit probablement du moins toxique de cette classe d'insecticides (il est purifié à partir d'un extrait végétal de chrysanthème), mais les propositions visant à accroître les restrictions démontrent la nécessité de prendre des précautions et de suivre de près les instructions figurant sur l'étiquette.
Pesticides à choisir si les solutions de rechange les moins toxiques ne fonctionnent pas		
Perméthrine	Réévaluation par le gouvernement fédéral (exige une mise à jour des instructions sur l'étiquette à partir d'août 2021) : <ul style="list-style-type: none"> annuler la nébulisation ou la pulvérisation; pulvérisation ponctuelle limitée pour les fissures et les crevasses. 	<ul style="list-style-type: none"> On peut trouver cet ingrédient dans les produits domestiques et commerciaux. Malgré les instructions actuelles de l'étiquette, évitez dès maintenant la nébulisation ou la pulvérisation de ce produit. Demandez à la firme d'extermination de ne pas recourir à la nébulisation ou à la pulvérisation.
Pesticides à éviter, dans la mesure du possible		
Tétraméthrine	À l'étude par le gouvernement fédéral. Directives en vigueur depuis février 2020 : <ul style="list-style-type: none"> annuler les traitements de diffusion à l'intérieur (planchers, tapis) et au périmètre des pièces (plinthes) en raison du risque de formation de cancer; supprimer « répéter au besoin » de l'étiquette. 	<ul style="list-style-type: none"> On peut trouver cet ingrédient dans les produits domestiques et commerciaux. Éviter d'utiliser des produits vieillissants contenant de la tétraméthrine. Méfiez-vous des produits contenant de la tétraméthrine en combinaison avec d'autres pesticides et évitez-les.
Bêta-cyfluthrine	<ul style="list-style-type: none"> Les utilisations autorisées ne comprennent pas la nébulisation ou la pulvérisation, mais le produit peut être utilisé sur les matelas. 	<ul style="list-style-type: none"> Se trouve uniquement dans les produits commerciaux. Demander à la firme d'extermination d'utiliser ce pesticide uniquement en dernier recours.
Cyfluthrine	Décision dans le cadre de la réévaluation du gouvernement fédéral : <ul style="list-style-type: none"> limiter les utilisations domestiques à des pulvérisations ponctuelles; interdire toute utilisation autre que la pulvérisation à basse pression dans les fissures et les crevasses. 	<ul style="list-style-type: none"> Éviter les produits contenant de la cyfluthrine. Demander aux firmes d'extermination de ne pas utiliser de produits contenant ce pesticide.
Lambda-cyhalothrine	La réévaluation du gouvernement fédéral proposait initialement d'interdire toutes les utilisations résidentielles à l'intérieur, mais cette proposition a été révisée lors de la réévaluation finale pour permettre l'utilisation à l'intérieur, sous réserve de multiples restrictions.	<ul style="list-style-type: none"> Se trouve uniquement dans les produits commerciaux. Demander aux firmes d'extermination de ne pas utiliser de produits contenant ce pesticide.

Vos droits et responsabilités en vertu de la *Loi sur la location à usage d'habitation de l'Ontario*

La loi oblige les locataires à garder le logement locatif en bon état de propreté. Les propriétaires sont tenus, en vertu de la loi et des règlements administratifs locaux, d'entretenir leurs propriétés et de les garder exemptes de ravageurs. Pour ce faire, les locataires doivent permettre au propriétaire d'accéder à leur logement après avoir reçu un avis écrit 24 heures à l'avance. Un propriétaire peut également entrer dans un logement si le locataire accepte de le laisser entrer. Si un locataire omet d'informer rapidement le propriétaire d'un problème comme celui des punaises de lit, le propriétaire peut être en mesure d'éviter toute responsabilité légale. N'oubliez pas que vous pouvez seulement demande d'éviter certains pesticides. Si votre demande est refusée, vous ne pouvez alors pas refuser de permettre le traitement contre les punaises.

Si la communication avec le propriétaire ne permet pas de résoudre un problème de punaises de lit, la Commission de la location immobilière peut ordonner le propriétaire de prendre des mesures ou de payer des dommages-intérêts aux locataires concernés. Cependant, le locataire doit faire une demande à la Commission et présenter sa cause. Ce processus peut prendre beaucoup de temps et n'offre aucune garantie absolue de résultats. Les locataires doivent coopérer avec le propriétaire pour résoudre le problème en préparant leur logement pour le traitement et en se débarrassant de leurs biens sur lesquelles il y a des insectes ou en les nettoyant. Si un locataire est incapable de prendre ces mesures en raison d'un handicap, le propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour accomplir le travail, même si cela lui cause des difficultés. Les punaises de lit étant un problème immédiat qui doit être résolu rapidement, l'action en justice doit être le dernier recours. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec votre clinique d'aide juridique locale ou trouvez de l'aide auprès d'Aide juridique Ontario. <https://www.legalaid.on.ca/fr/>

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Kathleen Cooper à l'adresse kcooper@cela.ca. Les renseignements dans la présente étaient à jour en juillet 2021.